



Quels sont mes droits pour résilier ma mutuelle

Par **isabelle**, le **25/06/2009** à **09:44**

Bonjour, j'ai un problème pour résilier ma mutuelle et je souhaiterais votre aide svp.

Voilà je suis salarié en cdi dans une entreprise et on nous a proposé d'adhérer à la mutuelle de l'entreprise: j'ai accepté, mais étant déjà membre d'une autre mutuelle depuis 2 ans j'ai voulu mettre fin à ce contrat.

J'ai donc envoyé mon courrier recommandé avec l'attestation de l'employeur le 8/06/2009, à la suite de ce courrier j'ai reçu un courrier recommandé de cette mutuelle avec une attestation à faire remplir par l'employeur et à renvoyer sous 10 jours, ce que j'ai fait.

Le 12 juin je reçois un autre courrier recommandé me disant que mon adhésion au contrat soin santé mise en place par l'employeur n'était obligatoire que pour les nouveaux employés et que donc ma demande de résiliation n'était pas prise en compte. Donc qu'il fallait attendre la prochaine échéance pour résilier.

Mais ce matin je reçois ma nouvelle carte de tiers payant qui débute le 15/06/2009 jusqu'au 31/12/2009!!!

Quelles sont mes recours pour résilier? pourquoi ont-ils renouvelé ma carte de tiers payant sachant que j'étais dans les temps pour résilier et surtout pas pris en compte ma demande!

merci dans l'attente d'une réponse de votre part

ISABELLE